

FAITS DIVERS

LIEUSAINT

La gare RER évacuée après un suicide



La gare du RER D de Lieusaint a été bloquée hier toute la fin de la matinée. Vers 10 h 15, un homme d'une vingtaine d'années s'est suicidé, en s'allongeant sur les voies au moment du passage d'un train direct ne devant pas s'arrêter à Lieusaint. Le conducteur n'a pu stopper sa machine à temps. L'accident a eu lieu devant des dizaines de voyageurs choqués.

La gare a été fermée et entièrement évacuée pendant l'intervention des secours. Une opération rendue difficile par les réactions des voyageurs, tous très déboussolés parce qu'ils venaient de voir. Les sapeurs-pompiers ont notamment dû intervenir pour porter secours aux personnes qui se trouvaient sur le quai et ont été prises de malaise à la vue de l'accident et de ses conséquences.

Les trains ont été déroutés par Corbeil-Essonnes. Finalement, une partie du trafic a pu reprendre une demi-heure plus tard, mais sur trois voies seulement. « Aucune rame du RER D ne s'est arrêtée à Lieusaint pour aller en direction de Paris avant midi », regrette la SNCF.

LE MÉE-SUR-SEINE

L'un des agresseurs de l'été interpellé

Tout vient à point pour qui sait attendre ! Les policiers viennent d'interpeller un Méen âgé de 18 ans. Il a été placé en garde à vue, puis déféré au parquet. Il est le meneur présumé d'une agression en règle menée à plusieurs en août dernier dans l'allée de la Gare, au Mée-sur-Seine. Un jeune homme âgé de 18 ans sortait d'une soirée et marchait tranquillement quand une bande de six hommes du même âge l'ont violemment frappé. Le meneur n'hésitant pas à le molester à coups de ceinture et à lui casser une bouteille en verre sur la tête. Pour finir, ils lui ont volé son téléphone portable, sa montre, son lecteur MP3 et 200 € en espèces. La victime, qui avait réussi à prendre la fuite, a reconnu formellement l'un des auteurs. L'enquête se poursuit.

NANGIS

Ivre, il avait roulé 200 mètres entre les voies ferrées !

Les miracles existent. Alain peut en témoigner. Ce retraité âgé de 64 ans était jugé hier par le tribunal correctionnel de Melun pour conduite en état d'ébriété. Le 26 avril 2009, vers 22 heures à Nangis, alors qu'il avait plus de 2 g d'alcool par litre de sang (1,03 mg d'alcool par litre d'air expiré), il a franchi le passage à niveau abaissé et tourné carrément sur la voie ferrée ! Il a ainsi roulé sur 200 m entre les rails des deux voies quand un train de marchandises a surgi dans la nuit. Son conducteur a juste eu le temps d'arrêter son convoi, 100 m avant le lieu d'immobilisation de la voiture.

Le trafic a été interrompu sur les deux voies jusqu'à 23 h 43...

« On a frôlé la catastrophe ce jour-là, insiste le président d'audience. Vous franchissez le passage à niveau et, au lieu de prendre la route tout droit,

J'ai eu un moment de faiblesse

ALAIN, LE PREVENU

vous avez tourné sur les voies ! Vous avez roulé 200 m avant de vous rendre compte que vous rouliez sur le ballast et que la voiture patinait... La SNCF a d'ailleurs déposé plainte. » A la barre, Alain s'explique.

« J'étais chez un ami, on fêtait son anniversaire. J'avais bu un peu, mais je ne pensais pas que cela finirait comme ça. J'ai eu un moment de faiblesse. J'ai vu le train de marchandises arriver à faible allure. Je suis allé à sa rencontre à pied et j'ai fait signe au conducteur. » Le président : « Vous avez réfléchi aux conséquences dramatiques que cela aurait pu causer pour vous et les autres ? » Alain : « Je me suis rendu compte que j'avais eu de la chance. Dès le lendemain, je n'ai plus consommé une goutte d'alcool jusqu'à ce jour. » Le procureur a requis trois mois d'emprisonnement avec sursis, mise à l'épreuve et obligation de soins,

ainsi qu'à l'annulation de son permis de conduire et interdiction de le repasser pendant quatre mois. Alain réagit : « Je ne suis pas alcoolique ! Et ma voiture n'était pas sur les voies, mais entre les voies. En aucun cas le train ne pouvait me heurter. J'ai même aidé les gendarmes à la pousser pour partir ! »

L'avocat de la défense a rappelé que son client était primodélinquant, sans besoin d'injonction de soins. Au final, Alain a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis simple et une suspension du permis de conduire pendant six mois.

SOPHIE BORDIER

SÉNART

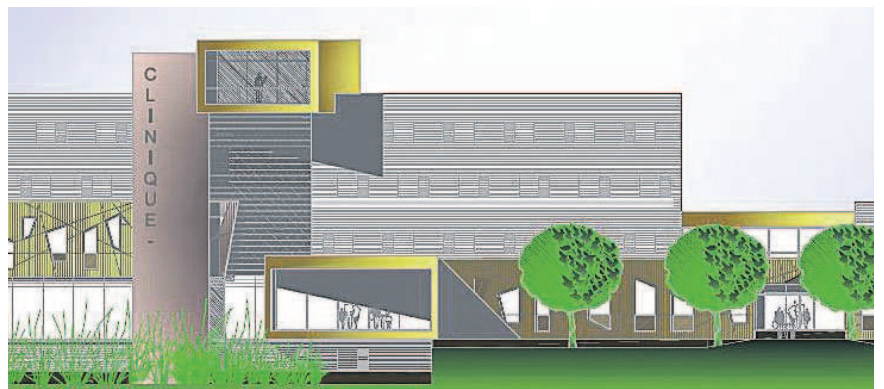
Une clinique de 250 lits ouvrira en 2013

Melun et Dammarie grimacent, Sénart sourit. C'est finalement dans la ville nouvelle, à Lieusaint, que sera construite la super-clinique réunissant les cliniques Saint-Jean et l'Ermitage, actuellement installées à Melun et Dammarie-les-Lys.

Le projet est de grande envergure : l'établissement de 18 000 m² réunira les cliniques de Melun et Dammarie et palliera l'absence d'offre de soins à Sénart. Il vient d'être validé par la direction du futur établissement et présenté devant l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH). Le terrain choisi se situe dans la ZAC du Levant, près des anciennes pépinières Truffaut. La promesse de vente vient d'être signée. Le permis de construire doit être déposé avant fin juin, pour un début de chantier en 2011 et une ouverture début 2013.

Un secteur en pleine explosion démographique

Le site de La Rochette était pourtant envisagé depuis longtemps pour accueillir le bâtiment. « Mais l'emplacement était trop difficile d'accès, le long d'une D 306 surchargée, et peu rayonnant côté population, car adossé à la forêt de Fontainebleau », explique Marie-Paule Gaillard, directrice générale de la clinique Saint-Jean-l'Ermitage (les deux ont fusionné en 2006). La direction s'est donc remise à la recherche d'un site



Voici à quoi devrait ressembler la future clinique géante de Lieusaint. Elle remplacera les actuelles cliniques Saint-Jean et l'Ermitage de Melun et Dammarie.

(ICADE SETRHI SETAE.)

cet automne. Et Sénart est vite apparue comme la candidate idéale. « C'est zone très fréquentée

— 14 millions de visiteurs par an au Carré-Sénart —, avec de grands terrains disponibles, une population en pleine explosion démographique et, surtout, une grande facilité d'accès : au pied de l'A 5, de la Francilienne et du futur bus en site propre Tzen, tout en restant à 10 min du centre de Melun », sourit le docteur Philippe Cosson, PDG de la clinique. Autre atout : « Nous leur avons proposé un terrain

de 6 ha extensible à 11 ha. Ça leur a plu car ils envisagent à terme de s'agrandir », confie Michel Bisson, maire de Lieusaint (PS).

Le site, conçu par la société Icade, comportera autant de lits et de salariés que les deux cliniques réunies et offrira les mêmes soins. Mais il va « créer de nombreux emplois indirects qualifiés », s'enthousiasme l'Etablissement d'aménagement (EPA) Sénart : ambulanciers, ménage... La future clinique va surtout pallier la pénurie d'offre de soins

dont souffre Sénart. « Il y a un vrai besoin », reconnaît le SAN. La ville nouvelle est dotée de nombreux centres commerciaux, entreprises et logements mais, pour se faire soigner, ses 112 000 habitants doivent se rendre dans les hôpitaux de Melun, Corbeil-Essonnes ou dans les cliniques de Melun, Dammarie ou Quincy-sous-Sénart (Essonne). Cette implantation reste un vrai coup dur pour l'agglomération de Melun. Tandis que son projet de plate-forme hospitalière tarde à se concrétiser, elle s'apprête à perdre deux de ses trois cliniques privées.

MARINE LEGRAND

Leader français en matière de lutte contre les infections nosocomiales

« **E**tre numéro un, ce n'est pas facile. Le plus dur, c'est de le rester. » Président-directeur général des cliniques Saint-Jean de Melun et Ermitage de Dammarie-les-Lys, Philippe Cosson ne cache pas sa joie. En 2009, l'établissement basé à Melun occupe à nouveau la première place au plan national parmi les cliniques de plus de cent lits en matière de lutte contre les infections postopératoires et nosocomiales. La

clinique située à Dammarie arrive deuxième du classement au plan national parmi les cliniques de moins de cent lits. Un palmarès d'excellence qui s'affiche donc pour la seconde année d'affilée. « Le magazine *L'Express* l'a publié après s'être fait communiquer l'ensemble des indicateurs par notre tutelle, explique Philippe Cosson. Cela concerne les personnels qui œuvrent dans cette lutte, mais aussi les solutions hydroalcooliques, les

antibiotiques prophylactiques (*NDLR* : *préventifs*). Nous avons investi en termes de matériel et de moyens humains. Nous sommes une clinique qui appartient à ses praticiens. L'absence de rémunération des actions fait qu'on réinvestit à chaque fois dans la structure. C'est notre choix. C'est pourquoi nous souhaitons rester indépendants à tout prix. Nous sommes opposés à des regroupements lourds. »

S.B.

CLÉS

- 12 salles d'opération.
- Plus de 35 spécialités médicales : cancérologie, chirurgie ophtalmologique, obstétrique...
- 250 lits.
- 350 salariés.
- 18 000 m² de bâtiment, sur 6 ha de terrain.
- Près de 25 000 patients traités en 2009 : 14 000 opérés en ambulatoire, 7 300 hospitalisés, 3 000 séances de chimiothérapie et 1 000 passages en maternité.
- 40 millions d'euros, entièrement autofinancés.